



## 4.2 Objectifs du projet

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

<b>Objet</b>		
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

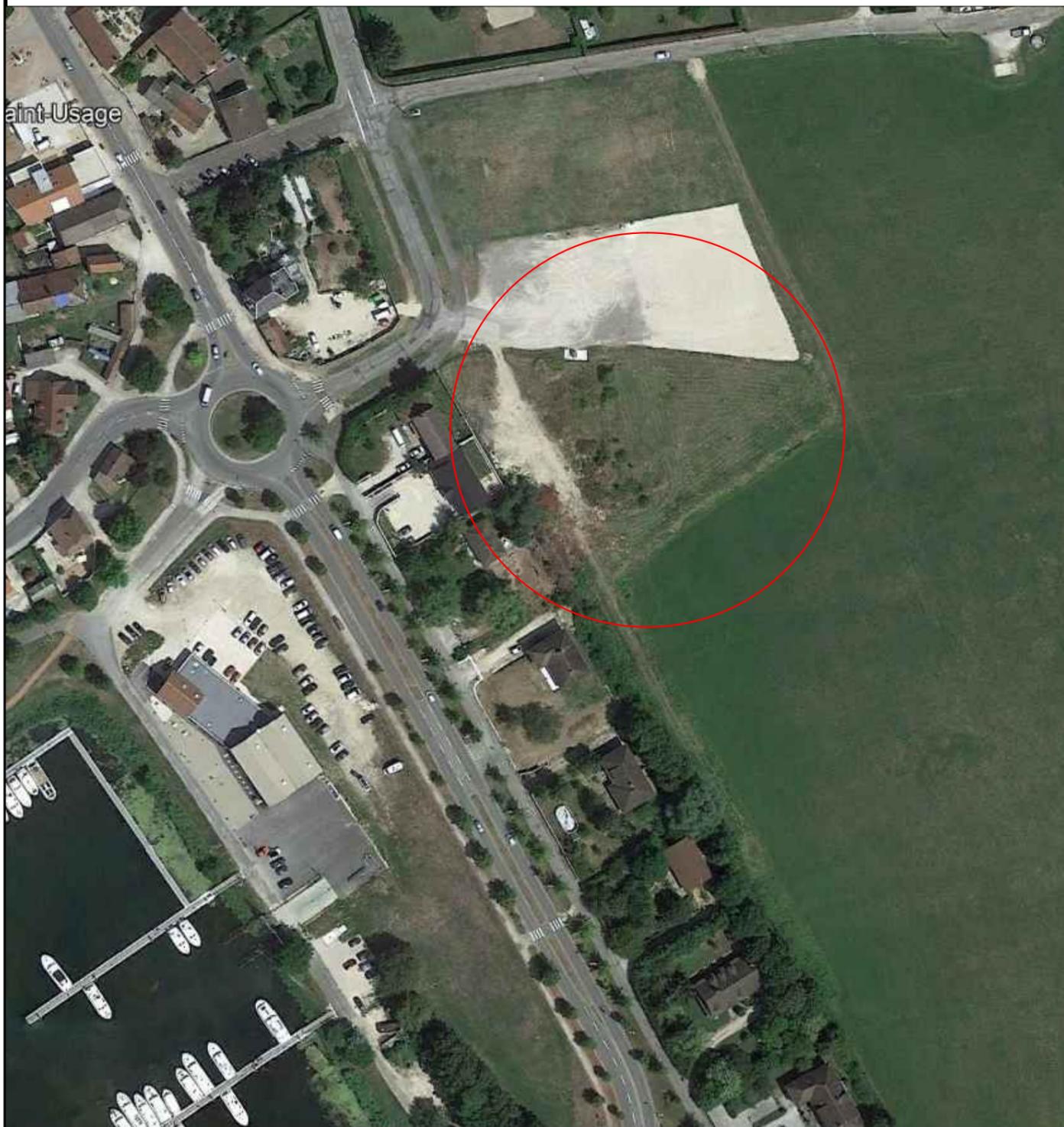
le,

Signature

**Sébastien  
DELACOUR**

Signature numérique  
de Sébastien  
DELACOUR  
Date : 2021.06.23  
09:37:18 +02'00'

## Vue aérienne de la Commune



Sans échelle

Maîtrise d'ouvrage

# Communauté de Communes Rives de Saône

Département de la Côte d'Or  
Commune de Saint Usage

## Aménagement d'un parking sécurisé

### Plan de situation

Date	Indice	Conçu par	Vérfié par	Observations
04.2021	1	WP	DP	Document original
Dossier : d04966		Responsable du projet : DP		

c:\file\production\ngroupe\20660 saint-usage\urbanisme\pa\export\_mensura\_recover.dwg



**SELARL MORNAND - JANIN - SCHENIRER - PIERRE**

Géomètres Experts Associés  
4, avenue de la Découverte - 21000 DIJON  
Téléphone : 03 80 74 11 99  
E-mail : contact@mjsp.fr  
Internet : https://mjsp.fr

# PA1

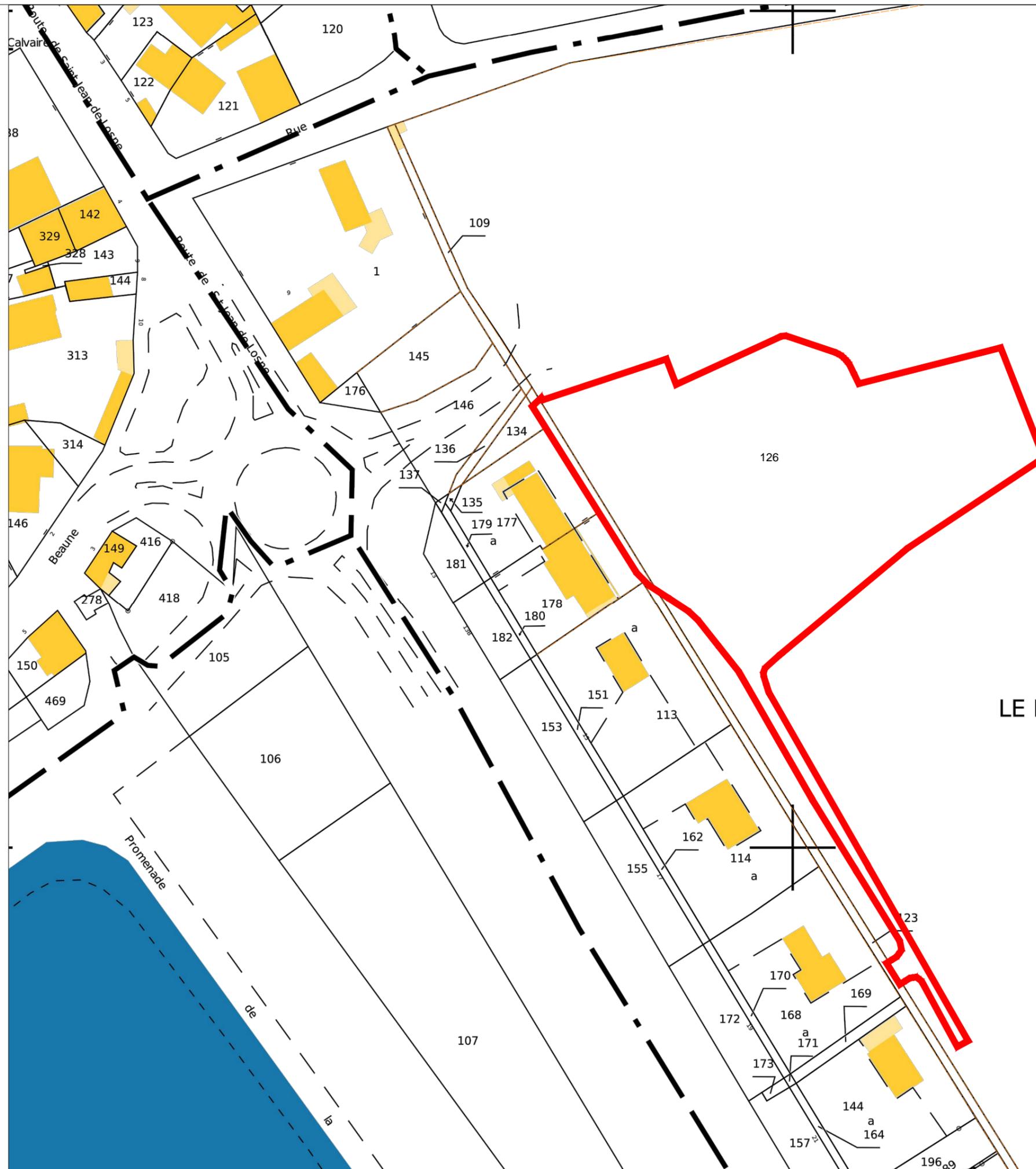
Demande de Permis d'Aménager

# Extrait du plan Cadastral

Section AD  
Parcelle n°109, 123 et 126

 Périmètre de l'opération  
S = 6 200 m<sup>2</sup> environ

Les surfaces seront précisées après  
bornage sur le terrain

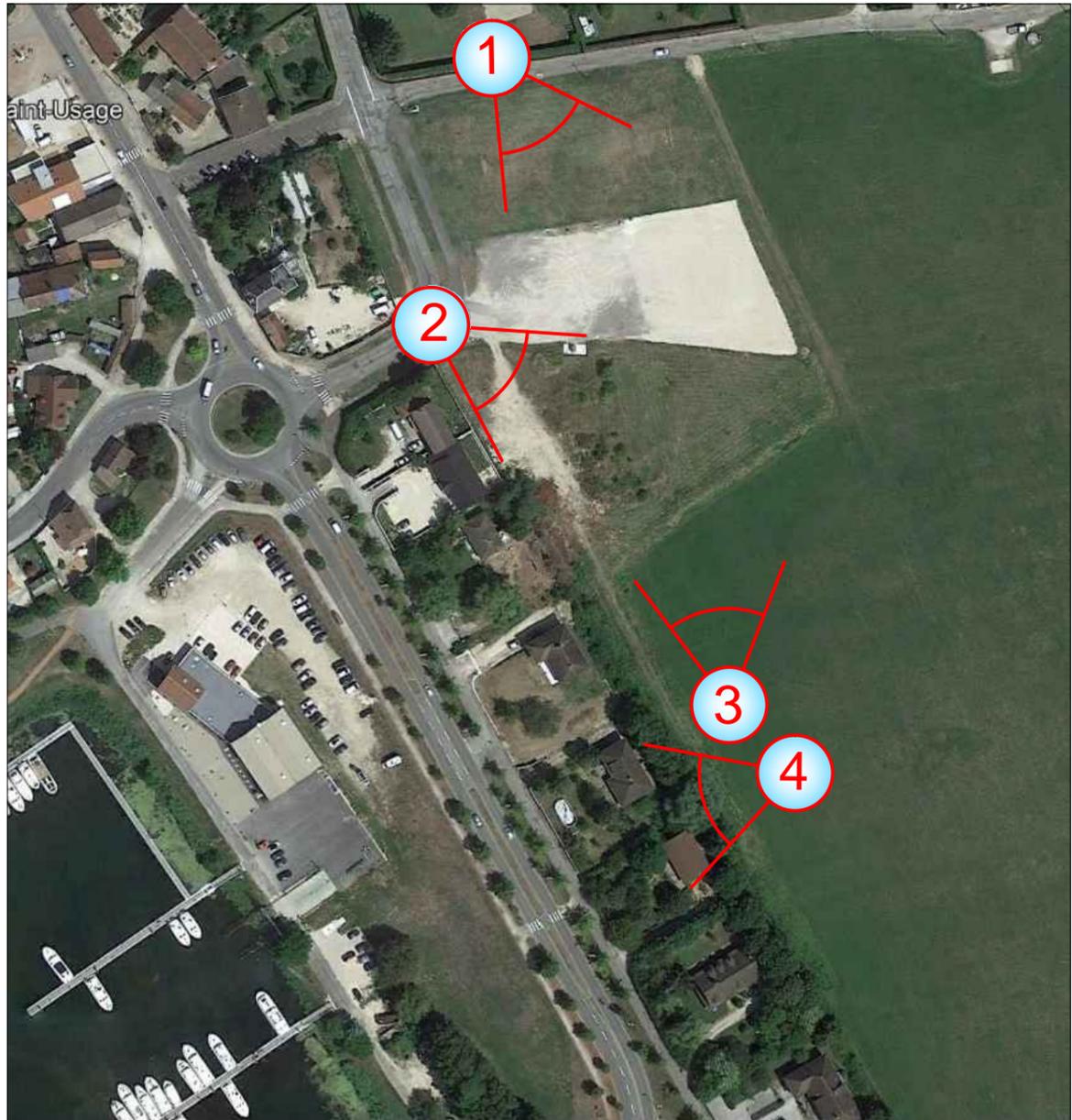


LE PAQUIER DE LA BORDE

Echelle : 1/1000

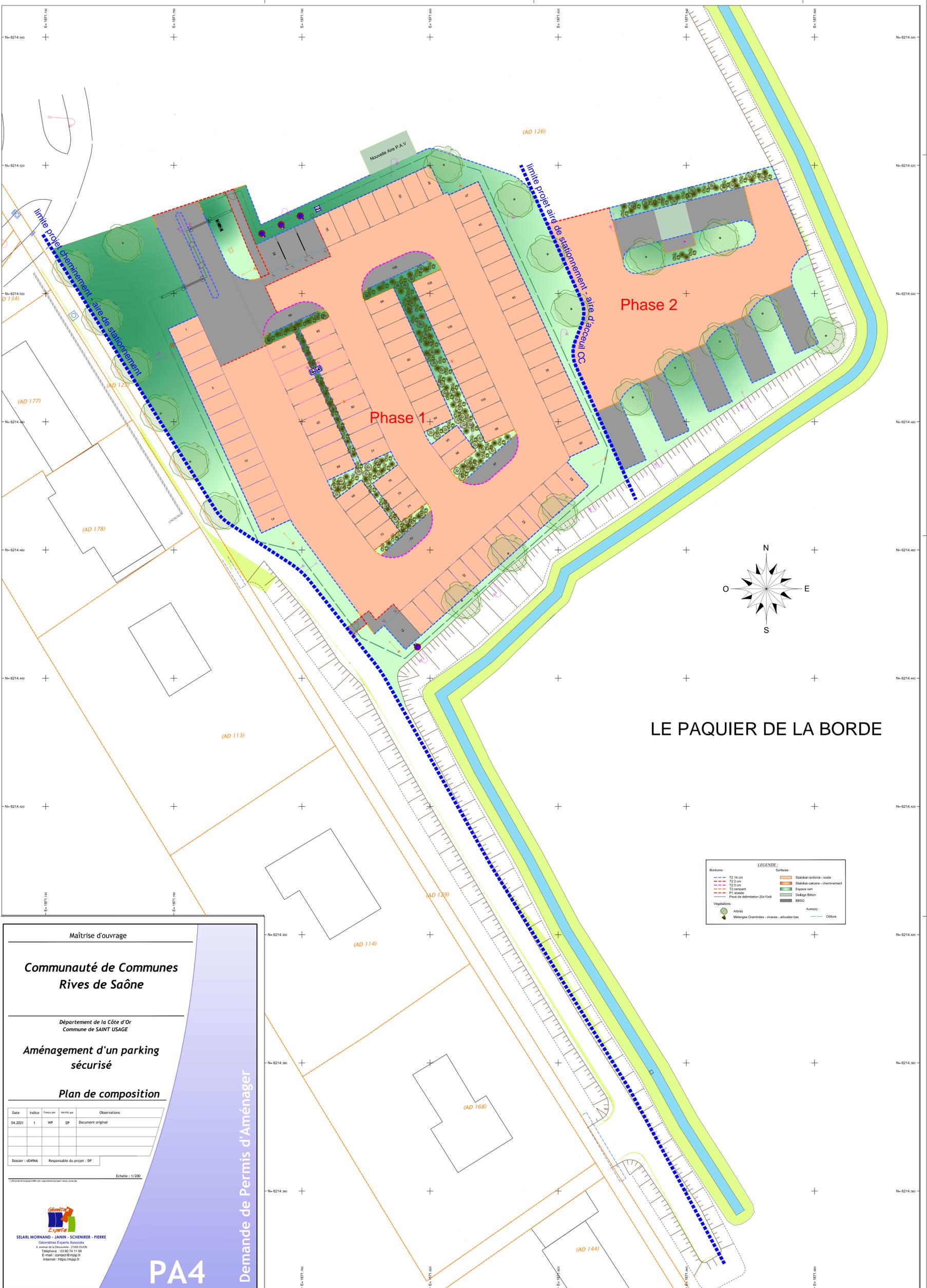
# Communauté de Communes Rives de Saône Aménagement d'un parking sécurisé

## DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER PA6 et 7 - PHOTOGRAPHIES



**MORNAND - JANIN - SCHENIRER - PIERRE**  
Géomètres Experts Associés

4, Avenue de la Découverte - 21000 DIJON - Téléphone : 03 80 74 11 99  
E-mail : [contact@mjsp.fr](mailto:contact@mjsp.fr) Internet: [www.mjsp.fr](http://www.mjsp.fr)



LE PAQUIER DE LA BORDE

**LEGENDE :**

<b>Bordures :</b>	<b>Surfaces :</b>
T2 14 cm	Stabilité renforcée - voirie
T2 2 cm	Stabilité catinaire - cheminement
T2 5 cm	Espace vert
T2 rampart	Dalle Béton
P1 assise	ESCO
Pavé de délimitation 20x10x8	
<b>Vegetations :</b>	<b>Autres :</b>
Arbres	Culture
Mélange Graminées - vivaces - arbustes bas	

Maîtrise d'ouvrage

**Communauté de Communes Rives de Saône**

Département de la Côte d'Or  
Commune de SAINT USAGE

**Aménagement d'un parking sécurisé**

**Plan de composition**

Date	Index	Caract.	Version par	Observations
04.2021	1	WP	DP	Document original.

Dossier : d04966    Responsable du projet : DP

Echelle : 1/200

**PA4**

**Demande de Permis d'Aménager**

**SELAR MORNIAND - JANIN - SCHENIER - PIERRE**  
Géomètres Experts Associés  
4, avenue de la République - 21000 DIJON  
Téléphone : 03 80 74 11 99  
E-mail : contact@sejap.fr  
Internet : http://sejap.fr

# Communauté de Communes Rives de Saône Aménagement d'un parking sécurisé

## DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER PA2 - NOTICE EXPLICATIVE

### Préambule

La présente demande de Permis d'Aménager, déposée par la Communauté de Communes Rives de Saône concerne la création d'un parking sécurisé de 108 places pour VL dont 4 places PMR, l'assiette d'emprise (environ 6 200m<sup>2</sup>) se trouve sur la commune de SAINT USAGE à proximité du port de plaisance. Le Permis d'Aménager présente aussi l'air de Camping-Car mais qui sera réalisé dans une phase ultérieure.

Le projet s'étend sur un terrain actuellement vierge, sur les parcelles AD n°109, 123 et 126. L'accès se fait par le rue Saint-Jacques et est situé en partie Sud-Est de la Commune. Il est classé dans la zone A du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de SAINT USAGE.

La communauté de Communes Rives de Saône en sa qualité d'aménageur, Maître d'Ouvrage, est représenté par Monsieur le Président Jean-Luc Soller.

### Environnement naturel

Un jeu de photos et un croquis des prises de vues (PA6 et 7) sont annexés à la présente note de présentation pour situer le projet et présenter son environnement naturel et bâti.

La Commune de SAINT USAGE est située à environ 35 km au Sud-Est de Dijon et compte environ 1 400 habitants.

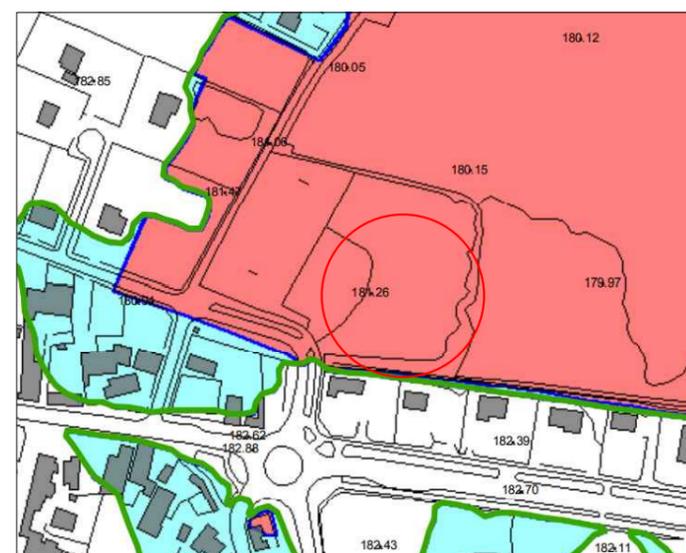
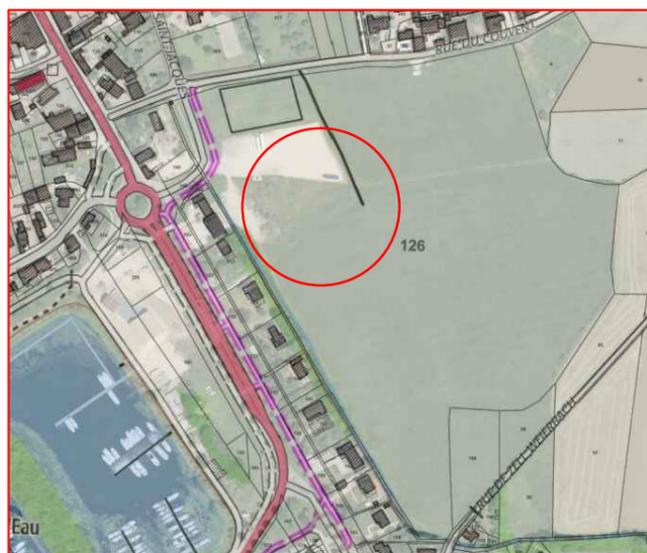
Le terrain prévu pour le projet est actuellement vierge, d'un point de vue topographique, la zone est relativement plane avec une altitude NGF comprise entre 181.70m et 182.0m et est desservi à l'Ouest par le rue Saint-Jacques.

Le terrain d'assiette est concerné par :

- Un risque d'inondation définit au zonage du PPRI,
- La zone de sismicité faible (zone 2)

Il n'est toutefois pas concerné par des prescriptions archéologiques, ou par le périmètre de protection d'un monument historique ou le zonage du PPRM et PPRT de la Commune.

Le terrain est situé en zone A (Agricole) du Plan Local d'Urbanisme de SAINT USAGE.



Extrait Atlas des patrimoines (sans échelle)

Extrait du plan de zonage du PPRI (sans échelle)



**MORNAND - JANIN - SCHENIRER - PIERRE**

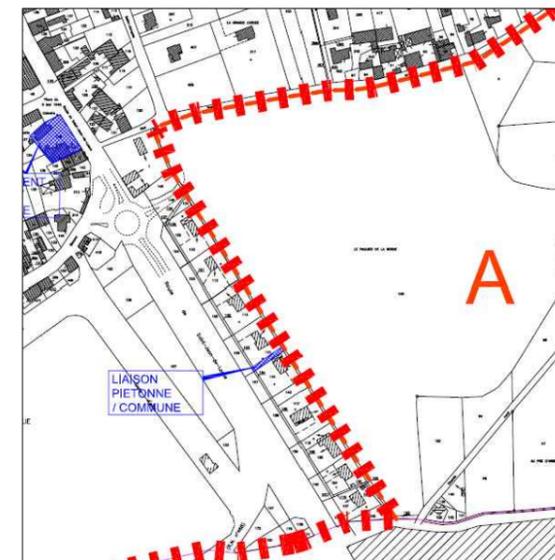
Géomètres Experts Associés

4, avenue de la découverte - 21000 DIJON

Téléphone : 03 80 37 37 45

E-mail : contact@mjsp.fr

Internet: www.mjsp.fr



Situation au regard du Plan Local d'Urbanisme (sans échelle)

### Description du projet d'aménagement

Cette opération d'aménagement prévoit la création d'un parc de stationnement sécurisé comprenant 108 places pour VL dont 4 places pour PMR avec les circulations et l'aménagement Camping-Car plus les équipements nécessaires au bon fonctionnement, sur une surface d'emprise d'environ 6 200m<sup>2</sup>.

### Principes d'aménagement de la voirie :

L'accès au parking pour les voitures se fera depuis la rue Saint-Jacques avec une entrée et sortie distincte équipées de barrière de contrôle d'accès avec boucles de détection et bornes de gestion. Pour les piétons deux accès seront créés, l'un depuis la rue Saint-Jacques, l'autre depuis un chemin piétonnier (liaison piétonnier/commune sur le croquis ci-dessus) accessible par la piste cyclable le long de la route de Saint-Jean de Losne (RD968). Ces voies d'accès seront équipées de portillons avec coffret digicode.

La circulation à l'intérieur du parking sera en double sens avec une voirie de 6m de large, les places seront réparties de part et d'autre de la voirie et feront 5m de profondeur sur 2.5m de largeur minimum et jusqu'à et de 3.3m pour les places PMR. Il n'est pas prévu de trottoir pour la circulation piétonne ni de mobilier urbain, seule le flux PMR sera matérialisé le long des voies de circulation.

Il est envisagé de pouvoir alimenter certains nombres de places avec l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Les îlots centraux seront végétalisés, au minimum avec un ensemencement et petit bosquets. Les bandes végétales sur le périmètre de l'aménagement accueilleront des arbres de préférence d'essences locales.

Une clôture de type panneau treillis soudés d'une hauteur de 2m sera mise en place tout autour du projet afin d'empêcher toutes intrusions ou sorties non désirées. Toute la zone sera sous vidéosurveillance via des caméras montées sur mat et placées à des endroits judicieux.

**Lors de l'aménagement aucun remblais ne sera effectués, seul les déblais sont autorisés dans cette zone.**

### Principe de fonctionnement des réseaux :

Les différents réseaux nécessaires à la viabilité du projet sont existants sur la rue Saint-Jacques. Ils seront prolongés sous l'emprise de la nouvelle voirie dans le but de desservir l'ensemble du parking.

Les eaux de ruissellement seront récupérées par un système de grilles avaloirs et acheminées par collecteur jusqu'à la zone de déblais situé derrière les logements de la route de Saint-Jean de Losne. Ces canalisations pouvant servir de rétention au besoin. Cette zone trouve son exutoire vers une conduite de Ø800 à 1000 passant par les propriétés privées.

des câblages seront mis en place dans l'optique de pouvoir alimenter en électricité les futures bornes de recharge des voitures électriques, le système de vidéo surveillance et le système de contrôle d'accès.

Le projet sera éclairé avec des candélabres à éclairage LED, constitués de mâts de 5m de hauteur. Afin de limiter la pollution lumineuse, un système d'abaissement de l'éclairage sera mis en place couplé avec un système de détection de présence.

Les travaux d'aménagement seront réalisés selon le programme des travaux (PA8-1) et le plan des réseaux (PA8-3) joints au dossier. Néanmoins, l'aménageur ou les différents concessionnaires de réseaux pourront apporter au projet toutes modifications d'ordre technique qu'ils jugeront utiles.